



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E158457

VALABLE JUSQU'AU 27/08/2025

ÉDITÉ LE

30/06/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2013

Forme juridique : SARL

Capital : 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURCOING 20143B03466

Siret : 799 393 293 00052

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 3058379

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 6050668604

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 6050668604

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : NORD BATI CONSTRUCTION

159 TER RUE JOUFFROY
59100 ROUBAIX

Téléphone : 0374721241

Portable : 06 74 29 80 47

Fax :

Site Internet : www.nordbaticonstruction.com

E-mail : contact@nordbaticonstruction.com

Responsabilité légale :

BUSATO FRANÇOIS GÉRANT

Effectif moyen : 30

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211 PROB	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	28/08/2024
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	12/02/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/08/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	28/08/2024
o Ventilation mécanique	12/02/2025
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	05/03/2025
o Fenêtres de toit	05/03/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	05/03/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	05/03/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	05/03/2025
o Isolation des combles perdus	05/03/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	05/03/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.